

DROIT DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL - ACTUALITÉ DES NOTIONS, PRINCIPES ET POSTES DE PRÉJUDICES

Formations courtes qualifiantes : Droit

Le droit de la réparation du dommage corporel est au carrefour d'enjeux humains et financiers très importants. Nombreux sont les professionnels mobilisés autour de cette matière devenue extrêmement technique, dont les règles consistent à rétablir la victime dans ses droits les plus fondamentaux que sont les droits à la vie et à l'intégrité corporelle.

Cette formation présente l'actualité de notions et de principes essentiels ainsi que celle des postes de préjudice susceptibles d'être réparés en cas de dommage corporel.

Pas de sessions prévues pour le moment.

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Présentation

Objectifs

Actualisation des principales notions de la matière et des postes de préjudice réparables.

Savoir-faire et compétences

- Mise à jour des connaissances dans le domaine traité.
- Savoir identifier les préjudices réparables de la victime directe à travers leurs définitions et articulations.
- Savoir appréhender les préjudices réparables de la victime par ricochet susceptible de cumuler plusieurs qualités.

Les + de la formation

Plus de 80 % de nos intervenants sont des professionnels du secteur.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable de la formation :

Anne Guégan, maître de conférences à l'Ecole de Droit de la Sorbonne de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Admission

Conditions d'admission

Niveau :

Expertise

Modalités d'inscription

Public cible

- Avocats.
- Magistrats.
- Juristes d'entreprise (assurances, entreprises publiques, entreprises privées, fonds d'indemnisation ou de garantie).
- Salariés des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) ou de mutuelles.

Tarifs

795 €